

Comptes annuels 2009



Bilan au 31 décembre 2009

	Commentaires	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Actif			
Actif circulant		13 507 045	12 666 347
Liquidité	1	9 223 240	5 800 048
Titres	2	2 296 557	5 027 337
Créances pour livraisons et prestations	3	45 130	364 741
Créances de proches	4	1 578 869	1 024 921
Autres créances		109 373	160 307
Stocks		0	12 900
Compte de régularisation actif	5	253 877	276 093
Actif immobilisé		924 665	826 863
Participation LOX	6	1	1
Prêt LOX	6	525 000	525 000
Actif corporel mobile	7	124 669	128 604
Immobilisations incorporelles	8	274 099	151 548
Actif immobilisé affecté (fortune des fonds) Fonds Koch-Brunner	9	896	21 710
Total actif		14 431 710	13 493 210
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		6 017 522	5 280 105
Engagements envers de livraisons et de prestations	10	680 465	482 176
Obligations envers des proches	11	3 737 043	3 361 695
Autres obligations	12	341 437	211 935
Compte de régularisation passif	13	1 258 576	1 224 300
Capitaux étrangers à long terme		66 000	30 000
Provisions	14	66 000	30 000
Fonds avec affectation limitée (fonds de produits)	15	1 505 941	994 669
Capital de l'organisation	16	6 842 247	7 188 436
Capital libre généré		2 585 835	2 585 835
Fonds libres		4 256 412	4 602 601
Résultat de l'exercice		0	0
Total passif		14 431 710	13 493 210

Compte d'exploitation

	Commentaires	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Produits d'exploitation			
Produits de campagnes de collecte de fonds	17	4 697 853	4 027 080
Dons		4 339 134	3 792 957
Legs		358 719	234 123
Produits pour prestations fournies	18	5 923 318	6 502 527
Mandats publics	19	2 079 075	2 378 785
Confédération OFSP		538 075	812 609
Confédération OFAS		1 520 000	1 521 200
Confédération DDC		21 000	44 976
Autres produits d'exploitation		615 546	704 088
Prestations de service en faveur de tiers		28 554	30 533
Sponsoring	20	46 719	52 974
Contributions des participant(e)s Vacances & Formation continue		247 176	291 089
Produits provenant de proches	21	203 093	205 991
Pertes sur débiteurs		1 302	-3 099
Divers	22	88 701	126 600
Contributions des Ligues pulmonaires cantonales		3 228 697	3 419 654
Contributions ordinaires	23	2 694 480	2 784 804
Contributions affectées	24	534 217	634 850
Total des produits d'exploitation		10 621 170	10 529 607

	Commentaires	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Charges d'exploitation			
Charges directes de projets	25	8 150 184	7 684 317
Frais de personnel	26	3 167 865	2 666 792
Frais de voyage et de représentation		60 116	50 681
Frais de campagne de collecte de fonds		1 476 148	1 475 842
Conception, création, honoraire		111 712	153 329
Distribution, production		891 095	780 255
Communication		6 725	9 124
Adresses		297 509	286 119
Ports, frais bancaires et postaux, autres		169 107	247 015
Charges de projets		3 100 139	3 274 106
Frais d'entretien		14 417	11 980
Charges en matière de recherches	27	193 082	80 000
Amortissements		138 418	124 916
Frais administratifs	28	687 461	652 630
Frais de personnel		431 982	374 593
Frais de voyage et de représentation		7 214	1 097
Charges d'exploitation		240 338	269 199
Frais d'entretien		1 966	1 680
Amortissements		5 962	6 060
Total des charges d'exploitation		8 837 646	8 336 947
Versement de l'excédent de Fundraising	29	-1 787 251	-1 822 218
Résultat d'exploitation		-3 727	370 442
Résultat financier	30	168 809	194 072
Produits financiers		175 392	249 059
Charges financières		-6 583	-54 987
Résultat annuel sans résultat des fonds affectés		165 082	564 514
Résultat des fonds affectés		-511 272	-177 661
Attribution		-532 293	-685 260
Utilisation		21 021	507 599
Résultat annuel avec résultat des fonds affectés		-346 190	386 853
Résultat des fonds libres		346 189	-386 854
Attribution		-434 298	-700 771
Utilisation		780 487	392 318
Résultat annuel		0	0

Tableau de financement

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice après résultat des fonds	0	0
Résultat des fonds	165 083	564 515
Dotations / (Utilisations) du capital de l'organisation	0	0
Résultat annuel sans variation de fonds	165 083	564 515
Amortissement d'immobilisations corporelles / incorporelles	131 480	130 977
Constitution / dissolution de provisions	36 000	-18 000
Diminution / (Augmentation) titres	2 730 780	-505 954
Diminution / (Augmentation) créances	-183 404	242 894
Diminution / (Augmentation) stocks	12 900	-12 900
Diminution / (Augmentation) compte de régularisation actif	22 217	-97 729
(Augmentation) / Diminution autres dettes financières à court terme	703 140	-1 193 326
(Augmentation) / Diminution compte de régularisation passif	34 277	172 445
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	3 652 473	-717 079
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-48 477	-83 766
Investissements en immobilisations financières	0	-250 000
Investissements en immobilisations incorporelles	-201 618	-7 105
Désinvestissements immobilisations financières	20 814	25 795
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-229 281	-315 076
Total Flux de fonds	3 423 192	-1 032 155
Justification des liquidités		
Etat initial disponibilités	5 800 048	6 832 203
Etat final disponibilités	9 223 240	5 800 048
Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités	3 423 192	-1 032 155

En 2009, nous comptons sur des intérêts de CHF 127 663 (2008: CHF 241 711) comme recettes (pas de dépenses).
Pas de recettes ou de dépenses de produits de participation ou d'impôts sur le bénéfice.

Tableau de variation du capital

	Existant initial au 1.1.2009 en CHF	Dotation en CHF	Transfert de fonds internes en CHF	Utilisation en CHF	Existant final au 31.12.2009 en CHF
Moyens provenant du financement propre					
Capital libre généré (accumulé)	2 585 835				2 585 835
Fonds libre information	426 604	217 231		-255 975	387 860
Fonds libre pour malades chroniques	56 160				56 160
Fonds libre contre le tabagisme	1 115 304	10 858		-328 074	798 088
Fonds libre i-care plus	860 001		460 000	-120 923	1 199 078
Fonds libre projets	2 144 532	206 209	-460 000	-75 515	1 815 226
Résultat de l'exercice	0				0
Capital de l'organisation	7 188 436	434 298	0	-780 487	6 842 247
Moyens provenant de fonds					
Fonds Tuberculose	784 096	63 056			847 152
Fonds Koch-Brunner	22 118			-21 022	1 096
Fonds de promotion	188 455	469 238			657 693
Capital des fonds avec affectation limitée	994 669	532 294		-21 022	1 505 941

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Clôture selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, ce qui répond aux exigences pour les organisations avec le label de qualité ZEWO qui collectent des fonds. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives de la Fondation ZEWO, aux statuts de la LPS ainsi qu'aux règles Swiss GAAP RPC. Le compte annuel reflète la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de la Ligue pulmonaire suisse. Sont valables les bases d'évaluation selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC (valables dès le 1^{er} janvier 2007). La présentation des comptes de l'année précédente a été adaptée en conséquence.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation répondent aux consignes de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les indications correspondent à ce qui suit:

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les titres à leur cours. Les extraits de dépôt au 31 décembre 2009 servent de base à l'évaluation du cours de ces titres.
- Les créances à leur valeur nominale, sous déduction des provisions nécessaires dans le cadre des provisions pour dépréciation d'actifs uniques. Nous n'avons procédé à aucune rectification de valeurs forfaitaires dans l'esprit d'une provision pour créances douteuses (ducroire).
- Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou à la valeur inférieure du marché.
- Placement de capitaux sous déduction des rectifications de valeur.
- Pour les actifs fixes mobiles et les actifs immatériels, l'évaluation se fait d'après les valeurs d'acquisition, sous déduction des rectifications de valeur nécessaires en économie de gestion. Les amortissements se font linéairement d'après les valeurs d'acquisition et sur la durée d'utilisation estimée en économie de gestion. Les durées d'amortissement suivantes ont été prises en considération:

Mobilier	8 ans
Infrastructures TI (ordinateurs, serveur, logiciels standards)	3 ans
Logiciel de business (actifs immatériels)	5 ans
Machines de bureau	3 ans
- Pour les actifs fixes mobiles, la limite des montants à porter à l'actif est de CHF 1000, autrement dit seules les acquisitions dépassant mille francs sont portées à l'actif.
- Les valeurs immatérielles produites par la LPS elle-même ne figurent pas à l'actif.
- Des réserves sont constituées pour des obligations probables qui existeraient au jour de référence du bilan et dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais évaluables.

- Capital étranger aux valeurs nominales.
- Toutes les indications numériques sont exprimées en CHF et ont été arrondies.
- Devises étrangères: les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire au jour de référence du bilan. Les produits, recettes et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
EUR	1.48	1.48
USD	1.03	1.06

Cercle des proches

Nous entendons par ce terme les 23 Ligues pulmonaires cantonales, la Coopérative LOX, le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux, le Centre pour l'allergie, la peau et l'asthme aha! et, enfin, la Société suisse de pneumologie (SSP).

Commentaires du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités

L'augmentation des liquidités de CHF 3 423 192 s'explique essentiellement par une augmentation significative d'entrées de dons et de legs, mais aussi par le remboursement de placements à terme (> 90 jours) et de titres.

2. Titres

Position en valeur cotée	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Obligations		
suisses en CHF	1 361 543	1 944 790
étrangères en CHF	470 100	197 500
étrangères en monnaie étrangère	249 497	241 290
Obligations au total	2 081 140	2 383 580
Actions suisses	215 417	143 757
Placement à terme (> 90 jours)	0	2 500 000
Total des titres	2 296 557	5 027 337

La stratégie de placement a pour objectif de préserver les valeurs financières investies et de produire un taux de rendement raisonnable sur le long terme. La Ligue pulmonaire suisse place par principe ses propres ressources à hauteur maximale de son capital propre. Nous pouvons également placer à court terme des moyens financiers dont nous n'avons pas besoin immédiatement. La stratégie de placement est «défensive mais avec retenue». Les placements sont opérés en tenant compte des liquidités dont nous avons besoin et ils sont opérés par périodes. Les durées d'échéance sont adaptées au fur et à mesure en fonction de la situation et de l'évolution des taux d'intérêts ayant cours sur le marché. Les ressources financières ne peuvent être investies dans des placements qui porteraient directement préjudice à la santé des êtres humains ou à l'environnement.

3. Créances pour livraisons et prestations

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante:

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Coordination et développement de la thérapie à domicile	0	3 000
Tuberculose	30 080	164 084
Formation continue	13 365	36 840
Air intérieur	0	156 500
PROSPREH*	75	4 280
Séjours «Bol d'air»	1 610	0
Total des créances provenant de projets	45 130	364 704
Autres créances pour livraisons et prestations	0	37
Total	45 130	364 741

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

4. Créances de proches

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Ligues pulmonaires cantonales	729 927	715 877
Autres proches	848 942	309 044
Total	1 578 869	1 024 921

5. Compte de régularisation actif

Les dépenses pour des projets dans la nouvelle année se présentent de la manière suivante:

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Logiciel i-care pour la gestion de patients	20210	3 147
Tuberculose	40024	9 000
Information et prévention	927	19 660
Fundraising	64 338	139 058
Thérapie à domicile	1 908	9 343
PROSPREH*	112	27 724
Air intérieur	16 300	15 539
Formation continue	0	5 580
Management de qualité	0	605
Total des dépenses pour des projets dans la nouvelle année	143 819	229 656
Autres délimitations dans le compte de régularisation actif	110 058	46 437
Total	253 877	276 093

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

6. Participation et prêt LOX

La valeur nominale de la participation à la LOX s'élève à CHF 45 000. Cette somme représente un taux de participation de 18,3 %. Cette participation a subi une rectification de valeur à la suite de l'assainissement de la LOX opéré en 2003. En 2009, un crédit de liquidité de CHF 525 000 (CHF 525 000 en 2008) a été accordé à la Coopérative LOX.

7. Actif corporel mobile

	Effectif au 1.1.2009	Augmentations	Diminutions	Extournes	Effectif au 31.12.2009
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Valeur d'acquisition					
Mobilier et installations	101 583	20 347			121 930
Machines de bureau	7 736	4 456	-2 567		9 625
Informatique	77 646	23 674	-20 891		80 429
Appareils pour la thérapie à domicile	8 181				8 181
Installation téléphonique	44 860				44 860
Total	240 006	48 477	-23 458		265 025
Amortissements cumulés					
Mobilier et installations	41 012	13 390			54 402
Machines de bureau	4 945	3 208	-2 567		5 586
Informatique	51 414	24 116	-20 891		54 639
Appareils pour la thérapie à domicile	5 059	2 727			7 786
Installation téléphonique	8 972	8 972			17 944
Total	111 402	52 413	-23 458		140 357
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	128 604				124 666

La valeur de l'assurance-incendie des actifs corporels mobiles est de CHF 1 300 000.
En 2009, il n'y a pas eu d'investissements compromis.

8. Actifs immatériels

	Effectif au 1.1.2009 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Extournes en CHF	Effectif au 31.12.2009 en CHF
Valeur d'acquisition					
Logiciels	49 594	5 738			55 332
Gestion d'adresses	252 241				252 241
i-care plus	0	195 880			195 880
Autres actifs immatériels	60 000				60 000
Total	361 835	201 618			563 453
Amortissements cumulés					
Logiciels	32 520	16 619			49 139
Gestion d'adresses	165 767	50 448			216 215
i-care plus	0	0			0
Autres actifs immatériels	12 000	12 000			24 000
Total	210 287	79 067			289 354
Valeur comptable nette des actifs immatériels	151 548				274 099

Pour les actifs immatériels, il s'agit de l'acquisition de logiciels et de la gestion intégrée des adresses qui sont en particulier exploitées pour la collecte de fonds (Fundraising) ainsi que de la valeur du programme d'entraînement aux avirons «Powerlungs» ainsi que le nouveau développement du système de gestion des patients i-care plus. En 2009, il n'y a pas eu d'investissements compromis.

9. Placements financiers du Fonds Koch-Brunner

Les placements à affectation déterminée comprennent les capitaux d'épargne placés auprès de la Banque cantonale de Berne. Ces capitaux d'épargne sont réduits de l'ampleur de l'utilisation du capital à des fins déterminées, dont les intérêts cumulent ledit fonds.

10. Engagements envers des livraisons et des prestations

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
PROSPREH*	7 299	19 198
Cours**	14 843	8 038
Séjours «Bol d'air»	697	5 433
Logiciel i-care de gestion de patients	94 183	5 552
Normes comptables dans toutes les Ligues	7 252	1 971
Management de qualité	323	6 254
Centre de compétence Tuberculose	3 517	1 456
Air intérieur	6 529	22 597
Promotion de la santé / air extérieur	548	1 382
Coordination et développement de la thérapie à domicile	18 181	16 412
Information et prévention	274 240	168 531
Fundraising	212 540	185 988
Total des engagements envers des projets	640 152	442 812
Autres engagements envers de livraisons et de prestations	40 313	39 364
Total	680 465	482 176

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

** Il s'agit ici de cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales.

11. Obligations envers des proches

L'augmentation (CHF 375 348) de la rubrique intitulée «Obligations envers des proches» est due pour l'essentiel au versement de deux quotes-parts versées à deux Ligues pulmonaires cantonales dans l'exercice suivant et de quotes-parts de legs plus élevées provenant du don national pour trois Ligues pulmonaires cantonales.

12. Autres obligations

Il s'agit pour l'essentiel de la taxe sur la valeur ajoutée due (CHF 234 814; elle était de CHF 142 398 en 2008).

13. Compte de régularisation passif

Le compte de régularisation passif se présente comme suit:

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Logiciel i-care de gestion de patients	40	24530
Tuberculose	7 678	39285
Information et prévention	49 861	178 752
Fundraising	75 190	66 294
Thérapie à domicile	1 388	2 426
PROSPREH*	5 426	15 054
Air intérieur	25 014	626
Air extérieur	0	1 934
Normes comptables dans toutes les Ligues	0	3 204
Formation continue	18 676	18 629
Management de qualité	0	13 481
Total des régularisations pour les projets de 2009	183 223	364 215
Régularisation de la contribution des Ligues pulmonaires	873 144	690 046
Autres régularisations passives du compte	202 209	170 039
Total	1 258 576	1 224 300

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

14. Provisions

Après un certain nombre d'années au service de la Ligue pulmonaire suisse, les collaborateurs et collaboratrices touchent une prime de fidélité. Le droit au pro rata temporis de 5 et 10 ans est provisionné.

	Etat au 1.1.2009 en CHF	Diminution/ Augmentation en CHF	Etat au 31.12.2009 en CHF
Provisions pour primes de fidélité	30 000		
Primes de fidélité en cours		36 000	
Provisions pour primes de fidélité			66 000

15. Fonds avec affectation limitée

Les fonds ayant une affectation bien déterminée et restrictive sont des dons obtenus par des tiers qui déterminent très clairement à quelles conditions cet argent a été remis par des tiers à la Ligue pulmonaire suisse et à quelle fin il doit être utilisé.

Le Fonds Koch-Brunner émane d'un legs et fournit des contributions de soutien dans l'esprit des tâches qu'accomplit la Ligue pulmonaire, à savoir des contributions à des frais dus à une maladie ou à une perte de gain de particuliers et pas encore compensée par un assureur. Le Fonds Tuberculose, quant à lui, découle du contrat conclu avec l'Office fédéral de la santé publique qui a pour objectif de faire édifier et d'assurer la maintenance d'un Centre de compétence Tuberculose. Le Fonds de promotion est alimenté au moyen de montants de dons à affectation déterminée des promoteurs et les ressources pécuniaires sont dépensées pour financer des activités spécifiques aux thèmes pour lesquels les fonds ont été collectés.

Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

16. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend, outre le capital libre acquis, les fonds libres. Au cours de l'année passée sous revue, il a été transféré depuis le fonds libre «Projets» CHF 460 000 dans le fonds «i-care plus» pour des raisons de financement partiel du nouveau développement du système de gestion des patients i-care plus.

Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

17. Produits provenant des campagnes de Fundraising

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Produits provenant du Fundraising	4 697 853	4 027 080
Charges pour le Fundraising (y compris frais de personnel et frais généraux)	-2 015 999	-1 802 444
Produits nets	2 681 854	2 224 636

18. Produits pour prestations fournies

Les produits pour prestations fournies se composent des contributions des pouvoirs publics, d'autres produits provenant de l'exploitation et des contributions dues par les Ligues pulmonaires cantonales.

19. Contributions des pouvoirs publics

Les contributions des pouvoirs publics ont diminué de CHF 299 710. Ce recul s'explique par la modalité de paiement des différents projets dans le domaine de l'air intérieur.

20. Sponsoring

En 2009, les ressources provenant des sponsors ont servi à financer la publication d'une bande dessinée sur l'asthme destinée aux adolescents, l'enseignement thérapeutique de l'asthme aux patients ainsi que la Journée mondiale de la BPCO.

21. Produits provenant de proches

Cette recette provient des sous-locataires Coopérative LOX et de la Société suisse de pneumologie (SSP). Elle comprend le dédommagement des coûts issus de la communauté de location et des prestations de services administratifs ainsi que le produit de la vente de la licence du logiciel i-care (système de gestion de patients) de la Ligue pulmonaire à la Coopérative LOX.

22. Divers

Au cours de l'exercice passé sous revue, on observera surtout les recettes provenant de la vente de matériel (CHF 35 585), les recettes provenant de la vente d'oxygène liquide (CHF 10 145) aux patients bénéficiant du séjour «Bol d'air» ainsi que le transfert dans un fonds de la quote-part de Fundraising (CHF 30 262) qui n'a pas été versée à la Ligue pulmonaire genevoise.

23. Contributions ordinaires des Ligues pulmonaires

Les contributions ordinaires des Ligues pulmonaires cantonales servent à couvrir des excédents de charges de la Ligue pulmonaire suisse. Les Ligues pulmonaires cantonales reprennent la sous-couverture des frais globale selon une clé de répartition fixée dans le Règlement financier.

24. Contributions à affectation déterminée

Ces contributions servent au développement, à la maintenance et au support du logiciel de gestion de patients i-care. Elles sont versées par les 18 Ligues pulmonaires cantonales qui utilisent cette application informatique (CHF 284 217; CHF 304 848 en 2008). Par ailleurs, les Ligues pulmonaires cantonales ont versé un montant de CHF 250 000 (CHF 330 000 en 2008) en faveur de la prévention du tabagisme.

25. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS:

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
PROSPREH *	485 744	470 429
Séjours «Bol d'air»	336 340	278 400
Cours**	514 777	512 393
Normes comptables dans toutes les Ligues	225 522	201 296
Management de qualité pour l'ensemble des Ligues	40 202	65 650
Logiciel i-care de gestion de patients	409 283	513 468
Centre de compétence Tuberculose	547 930	610 378
Promotion de la santé / air extérieur	62 943	149 811
Air intérieur	1 073 483	793 813
Coordination et développement de la thérapie à domicile	640 642	570 135
Information et prévention	1 401 148	1 462 496
Fundraising	2 015 999	1 802 444
Charges en matière de recherche	193 082	80 000
Gestion LOX	68 664	64 978
Gestion et secrétariat de la SSP	134 425	108 626
Total	8 150 184	7 684 317

* Prestations et soutien en vue de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

** Il s'agit ici de cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales.

26. Frais de personnel

Au cours de l'exercice passé sous revue, la Ligue pulmonaire suisse a occupé 37 collaborateurs et collaboratrices (38 en 2008) avec une moyenne globale de 2720 pour cent d'emploi (2410 en 2008). A la fin de l'exercice passé sous revue, la LPS occupait 34 collaborateurs et collaboratrices (en 2008: 33) avec un total de 2630 pour cent d'emploi (année précédente: 2560).

Les collaborateurs et collaboratrices de la LPS sont assurés auprès de l'Institution de prévoyance Comunitas, la Caisse de pension de l'Association des Communes Suisses, contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Depuis l'an 2008, l'assurance déploie ses effets dans le cadre d'un plan de l'institution de prévoyance, orienté sur les cotisations auprès de laquelle salariés et employeurs versent des cotisations définies.

L'Institution de prévoyance Comunitas est une institution collective. Sur la base de la solidarité exprimée au sein de cette institution de prévoyance, la quote-part de sous-couverture de la Ligue pulmonaire suisse à la lacune de couverture d'assurance de l'ensemble de l'institution de prévoyance peut être relativisée. Le pourcentage de sous-couverture résulte de la relation des capitaux de prévoyance de la Ligue pulmonaire suisse par rapport à l'ensemble des capitaux de l'institution de prévoyance.

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Quote-part de sous-couverture	544 247	843 707
Quote-part économique	0	0
Modification par rapport à l'exercice précédent	0	0
Cotisations délimitées sur la période	249 419	220 533
Charges à l'égard de l'institution de prévoyance du personnel	249 419	220 533

La Ligue pulmonaire suisse ne dispose pas de réserves pour les cotisations des employeurs. D'après la publication intitulée COMUNI-QUE n° 1 d'avril 2010, au 31 décembre 2009, l'institution Comunitas présentait un degré de couverture de 89,62 % (alors qu'il avait baissé à 82,93 % une année plus tôt).

27. Charges en matière de recherche

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue pulmonaire suisse a mis un montant de CHF 80 000 à la disposition de la Société suisse de pneumologie (SSP) au titre de soutien aux projets de recherche en pneumologie. La clinique Wald, à Zurich, a touché un montant de CHF 50 000 pour son étude sur le syndrome des apnées du sommeil dans le cadre du projet de recherche. Par ailleurs, un concept relatif à la recherche a été établi (il a coûté CHF 63 082).

28. Charges administratives

Les charges administratives comprennent la gestion des affaires et la direction de la LPS, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, l'informatique interne, la réception y compris le service téléphonique et les travaux administratifs généraux.

Indemnités accordées aux membres du Comité (organisme directeur):

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Indemnités globales	59 258	54 996
Indemnités accordées au président	17 107	14 200

29. Versement de l'excédent de Fundraising

L'excédent de Fundraising est versé aux Ligues pulmonaires cantonales d'après une clé de répartition définie dans le Règlement financier. Le versement aux diverses ligues intervient à condition qu'elles fassent figurer l'utilisation des fonds récoltés dans leur rapport annuel.

30. Résultat financier

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Produit		
Intérêts sur titres et dépôts à terme	125 544	249 059
Bénéfices de cours	49 848	0
Total	175 392	249 059
Charges		
Frais et émoluments	6 583	13 933
Pertes de cours	0	41 054
Total	6 583	54 987
Résultat financier	168 809	194 072

Autres données

Obligations subsidiaires

Il n'existe d'obligations de garantie, de cautionnements à justifier dans les comptes ou la constitution de gage ou de nantissement à l'égard de tiers ni pour l'année passée sous revue ni pour l'exercice 2008.

Autres obligations ne devant pas être portées au bilan

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Baux à loyer 31.12.2009	174304	174304

Il s'agit ici de baux à loyer dont la durée excède une année.

Evénements après le jour de référence de la clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.

Les comptes sont publiés en français et en allemand. En cas de divergences entre les langues, la version allemande fait foi.

Le Comité de la Ligue pulmonaire suisse a approuvé les présents comptes annuels de 2009 en date du 12 mai 2010.



Ernst & Young SA
Belpstrasse 23
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 286 61 11
Téléfax +41 58 286 68 27
www.ey.com/ch

Au Conseil des délégués de la
Ligue pulmonaire suisse, Berne

Berne, le 30 mars 2010

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision selon art. 10 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Selon les Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

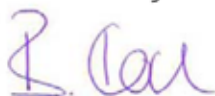
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC;
- ne sont pas conformes à la loi (art. 957 et ss. CO) et aux statuts.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la Fondation ZEW0 sont remplies.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'B. Koch'.

Bernadette Koch
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'C. Nobs'.

Christoph Nobs
Expert-réviseur agréé

Enclosures

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)